

Quelques notes sur les SERVICES PUBLICS et les évolutions actuelles
Réunions publiques - Lure - 17/12/2014 & 07/11/2015
Réunion publique - Vesoul - 05/11/2015

I. Rapides Définitions

- Services publics (SP) = service agissant pour l'**INTÉRÊT GÉNÉRAL**, dépendant en France du **droit administratif**.
- Gestion sous le **contrôle public** (État, collectivités...) par un **organisme de service public**. Ainsi en France LE TERME SP DÉSIGNE AUTANT LE SERVICE RENDU QUE LE STATUT DU FOURNISSEUR DE SERVICE.
- Notion de **FONCTION PUBLIQUE** : d'État, territoriale, hospitalière... environ 5 millions d'emplois soit environ 25% des salariés.
- **SERVICE AU PUBLIC** : gestion qui peut être **concédée** (autoroutes), **associative** (MILO) ou **privée**, mais sous contrôle et selon les règles et les commandes de la puissance publique...
Attention : la **part du privée est forte en France** depuis longtemps : écoles privées (dites à tort libres), cliniques privées (soit lucratives soit non), distribution de l'eau, ramassages scolaires parfois, la médecine généraliste est essentiellement privée (une Maison de santé est ainsi une maison sanitaire privée)...
- Notion de **BIENS PUBLICS et de biens et services COMMUNS, ou PROPRES, ou COMMUNAUX...** : air, l'eau, la santé, certains bois ou pacages...
Volonté récente : étendre la notion à tous les éléments de base nécessaires à une société et les protéger de la marchandisation et des évolutions capitalistes.

II. Une passion française ? Histoire longue et spécificité

- apparition du concept surtout sous la **Révolution française**

Avant services exercés par les monarchies (régaliens), les Églises, les paroisses ou mairies, les villes, exemple des banalités : four ou moulin banal... Présence des intendants et officiers d'Ancien régime.

- **tradition républicaine et aménagement du territoire**
 - **ÉGALITÉ, UNITÉ** du territoire, obligation de **CONTINUITÉ** mais principe dangereux de **MUTABILITÉ**
Remarque : la notion d'égalité inclut à nos yeux le principe de laïcité et d'universalité, cela doit concerner tout le monde, citoyen ou non, français ou étranger...
 - **MAILLAGE TERRITORIAL et DÉCONCENTRATION** pour toucher et servir tous les citoyens (**départements révolutionnaires**)
- 1944-46 : programme du **CNR, GPRF et IV^e République** : extension aux fonctions sociales : cas type de la **Sécurité Sociale** (70^e anniversaire en 2015).
- la **gauche au pouvoir en 1981** : dernière grande manifestation de **L'ÉTAT PROVIDENCE** ou **WELFARE STATE** ?

III. Évolutions désastreuses pour les SP :

- **CHOIX LIBÉRAL (ou NÉO-LIBÉRAL), MARCHAND, PRIVÉ OU CAPITALISTE** : libéralisation, privatisations, externalisations et concurrence privée accélérées, augmentation des parts commerciales dans le secteur public (La Poste)
Niveau international : **GATT** (1947) - **OMC** et **GATS=AGCS** (1994) - **TAFTA** depuis 2013
L'Union européenne accentue cette évolution notamment pour les **SIEG - Services d'Intérêt Économique Général** (eau, poste, transports fluviaux, télévision, distribution

électrique... mais normalement pas l'éducation ou la santé) : **l'Europe pousse à la libéralisation et aux contrôles des aides publiques**, au nom de la libre concurrence.

Mais **ATTENTION** la privatisation est du registre des États, l'Europe n'a pas de pouvoir sur le régime de propriété, publique ou privée.

IDEM : le choix du maillage, du respect ou non de la proximité est du ressort de l'État et/ou de toutes les collectivités territoriales.

- **Rapide extension récente du désengagement idéologique et administratif de l'État (et des partis politiques gouvernementaux)**

- rôle **RGPP** depuis 2007 = *Révision Générale des Politiques Publiques*.

- agences toutes puissantes : **ARS** depuis HPST 2009 = Agence Régionale de Santé

- rôle **REATE** depuis 2010 = *Réforme de l'Administration territoriale de l'État*

- rôle **MAP** depuis 2012 = *Modernisation de l'Action publique*.

- moins de moyens financiers et humains

- abandon de l'aménagement égalitaire du territoire

- affaiblissement du contrôle démocratique

- renforcement de l'autorité étatique ou préfectorale

- usage extensif de la notion de **mutualité** (qui avec **égalité** et **continuité** est un des 3 axes centraux des SP)

- **Triomphe des VISIONS CENTRALISATRICES** : regroupements, restructurations, fusions et concentrations : 3 exemples à différents niveaux :

-

- **Cf. regroupements hospitaliers**

Lois de santé = **HPST** (Bachelot) conforté loi Touraine 2015

- **Cf. regroupement régional** en cours : Dijon pour certains sera moins accessible - perte de visibilité et de démocratie. **Avons-nous été consultés ?**

Il n'y a rien qui prouve qu'une grande structure est meilleure qu'une plus petite, ni socialement, ni économiquement, ni démocratiquement.

- **Cf. choix prioritaire en faveur des mégapoles** : cas de la région franc comtoise...

Absurdité économique et écologique ; l'engorgement des mégapoles et la désertification des autres secteurs géographiques en découlent largement.

Et ABSENCE DE VISION RÉELLEMENT FÉDÉRALISTE : l'Europe elle-même est une Confédération d'États, pas une Fédération.

- **FIN DES STATUTS UNIFICATEURS** : Dispersion statutaire et administrative des personnels = moindre résistance, concurrence, fin des visions unitaires...

→ des SP en crise grave et profonde = mise à mal des principes d'égalité et de continuité

- **détérioration qualitative** : SP moins denses, moins fournis, moins performants, moins sûrs et moins adaptés aux besoins... et longues files d'attentes, longs délais pour renseignements ou constitutions de dossiers...

→ la dégradation entraîne une moindre utilisation qui justifie de nouvelles restrictions (Cf. transports ferroviaires) ; **la suppression d'un service clé se répercute sur les services proches à leur tour réduits** (Cf. hôpital public) : **phénomènes en chaîne**

- **détérioration géographique, territoriale et écologique** : de plus en plus éloignés, de plus en plus longs à atteindre : et les destructions s'accroissent depuis une bonne vingtaine d'années.
➔ **multiplication des transferts et dégradation écologique liées aux transports.**
- **détérioration sociale et financière** : les regroupements coûtent cher, apportent peu d'avantages financiers, et l'ensemble est de plus en plus coûteux pour les usagers : déplacements, restes à charge...
- **détérioration humaine citoyenne** : de moins en moins défendus, perte de l'esprit service public, nouveaux personnels sans tradition solidaire, idéologie marchande imposée...
- **détérioration démocratique** : décisions technocratiques ou centralisées, perte des conseils d'administration, sous représentation des élus des personnels ou des usagers dans les hôpitaux...

IV. Pourquoi le SP de proximité est nécessaire :

- **Raison politique et administrative : UNICITÉ ET ÉGALITÉ TERRITORIALE** = base de notre république unitaire et de nos comportements : les mêmes types de bâtiments et de services partout en France...
- **Raison éthique et solidaire : maintien de la COHÉSION SOCIALE, du ciment social** partout en France et pour tous les habitants, sans distinctions d'âge, de sexe, de nationalités ou de revenus.
- **Raison socio-économique : maintien de L'EMPLOI et d'un secteur économique local essentiel** : les marchés, le commerce local, les enfants pour la scolarisation...
- **Raison liée au développement global : maintien de L'ATTRACTIVITÉ D'UNE RÉGION** : accès facilité, soins garantis, scolarité assurée...
- **Raison sociologique : maintien de la DIVERSITÉ SOCIOLOGIQUE** : cheminots, postiers, urgentistes, magistrats... indispensables à la mixité sociale.
- **Raison ÉCOLOGIQUE : une nécessité** : limiter les transports et la pollution, être en cohérence avec des positions prises ailleurs...
- **Raison vitale : une CHANCE DE VIE** : moins de risques locaux, plus rapide prise en charge et des détecteurs, moins de risques que sur les routes ou dans les airs...
- **Raison psychologique : une QUALITÉ DE VIE** : ne pas se soucier pour trouver l'argent ou se déplacer.
- **Raison DÉMOCRATIQUE** : on peut (on devrait) mieux contrôler ce qui est proche que ce qui est éloigné.
- **Raison D'ÉQUILIBRE et de bon sens : un avantage pour les excès des mégapoles** et contre l'absurdité des concentrations : moins d'arrivées et de passages, prise en charge locale de problèmes qui auraient surchargés les SP des gros centres, moins de files d'attente...

- Raison **POLITIQUE** : maintenir des SPP c'est contrer les mouvements confessionnels ou extrémistes qui remplacent les pouvoirs publics défaillants et qui s'en servent pour recruter ou pour se valoriser.

Ce qui ne va pas et qui devrait être amélioré

REVALORISER LES NOTION DE SP, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE PROXIMITÉ

- la prise en compte prioritaire des **BESOINS DES TERRITOIRES ET DES PERSONNES** : adapter le SP à ceux qui l'utilisent et donc placer au premier plan les usagers et citoyens
= Les SP n'existent que pour répondre aux besoins des utilisateurs. **L'expression démocratique des besoins est un pré-requis pour tout service public.**
→ les intérêts financiers, l'analyse des flux, la prise en compte de la pénurie en matière de personnels... doit être secondaire, jamais prioritaire.
- cette prise en compte doit être **GLOBALE**, tous services confondus, et non pas sectorielle et non coordonnée. Sinon on saucissonne, on règle au coup par coup, on divise... sans cohérence sociale et politique.
- la reconnaissance, la réhabilitation et l'extension du **principe de SUBSIDIARITÉ (priorité à la proximité, au premier échelon)** accompagné du **principe de SUPPLÉANCE (appui de l'échelon supérieur si besoin)**. On ne passe à l'échelon supérieur qu'après analyse au niveau primaire ; c'est pour cela qu'il faut maintenir toutes les structures de proximité, surtout pour la santé.
= **les fusions-absorptions BAFOUENT ces deux principes** : Cf. constitution du CHI Lure-Luxeuil-Vesoul.

ATTENTION cependant, le concept de **subsidiarité** (comme celui de **mutabilité**) est souvent utilisé de manière négative par les décideurs (sans prise en compte des besoins exprimés par les intéressés eux-mêmes), pour justifier le renforcement des étages jugés «supérieurs» et pour fermer des étages inférieurs ou de proximité pensés comme insuffisants ou inadéquats.

→ CONSERVER LES SPP, ROUVRIRE CEUX QUI SONT INDISPENSABLES, et tous les AMÉLIORER

- **Aller vers la GRATUITÉ de tous les services publics : éducation, mais aussi santé, transports, justice, réseaux de communication numériques, culture...**
→ La Coordination nationale, avec d'autres, combat pour une prise en charge de la Sécurité Sociale à 100% et pour la fin de tous les restes à charge et de tous les dépassements d'honoraires.
- **une GESTION PLUS DÉMOCRATIQUE, VOIRE AUTOGESTIONNAIRE**
→ **Débats publics, exposition des besoins, contrôle des décisions et de leurs applications, rôle décisionnels accrus pour usagers et personnels...**
* Pourquoi notre priorité aux centres de santé : prise en compte nouvelles demandes des médecins (salarier même si pas fonctionnariat) et surtout gestion partagée : professionnels et usagers pour définir le projet de santé, affiner les besoins et les demandes...
* Pourquoi notre opposition aux ARS : super-préfectures indépendantes ; système totalement pyramidal ; chute du rôle des représentants des personnels, usagers et élus locaux. Le Conseil de surveillance n'est plus un Conseil d'administration.
→ **vers l'autogestion** comme des dispensaires catalans ou grecs ?

- **QUEL CADRE POUR LA PROXIMITÉ ?** associations, communes, comcom, circonscriptions ?

À titre strictement personnel : maintenir et renforcer les anciennes régions (toutes les compétences, y compris santé), augmenter le pouvoir et la vie démocratique des communautés de communes (qui gèreraient tous les SP) ; et limiter le poids des communes et des départements tout en respectant les spécificités.

Exemple : **Prison à Lure ou sur le bassin luron** (liée à la ComCom), mais ici en tout état de cause, pas dans l'aire urbaine ou en Alsace...

Car le principe d'égalité territoriale doit contribuer à renforcer tous les secteurs géographiques et à y maintenir et améliorer les services locaux, pas à les déplacer pour surcharger d'autres régions.

Michel.antony@wanadoo.fr - mis à jour le 09/11/2015